

Annexe pour la communication aux parents

CPC

1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le **15 octobre 2026**, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres avec les enseignants
1	26 août au 12 novembre 2026	Bulletins disponibles sur le portail le : 17 novembre 2026 Rencontre des enseignants le : 19 novembre 2026
2	13 novembre 2026 au 11 février 2027	Bulletins disponibles sur le portail le : 16 février 2027 Rencontre des enseignants le : 18 février 2027
3	12 février au 21 juin 2027	Bulletins disponibles sur le portail le : 6 juillet 2027

3. PONDÉRATION DES ÉTAPES

1re étape : 0 %

2e étape : 0 %

3e étape : 100 %

Annexe pour la communication aux parents

CPC

4. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2026-2027 permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive. Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérée ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

- **Exercer son jugement critique**
- **Organiser son travail**
- **Savoir communiquer**
- **Savoir travailler en équipe**

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : **Organiser son travail**

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Français 132100-132200-132300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation	
Lire	40%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1re étape et au moins une compétence sur trois à la 2e étape. Les trois compétences doivent être évaluées à la 3e étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces des apprentissages des élèves.	
Écrire	40%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Communiquer oralement	20%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Informations complémentaires						
Informations générales						
Coordonnées des enseignants					Andréanne Boulet	bouleta9@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Anglais langue seconde 134100-134200-134300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Interacts orally in English	40%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1re étape et au moins une compétence sur trois à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Reinvests understanding of texts	30%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Writes and produces texts	30%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					Patrick Auger augerp@cssdn.gouv.qc.ca
					Nathan Martin martin3@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

CPC

Matière : Mathématique 063100-063200-063300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résoudre une situation - problème	30%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étape et au moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.
Déployer un raisonnement mathématique	70%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					Mylène Houle houlem17@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

CPC

Matière : Sciences 055100-055200-055300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
1. Volet théorique	60%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	1 Les compétences évaluées dans le volet théorique sont Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie. 2 Les compétences évaluées dans le volet pratique sont Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie. * L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étape et au moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. L'enseignant(e) doit faire le choix d'évaluer ou de ne pas évaluer le volet visé à cette étape de l'année scolaire. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer tous les volets à la 1re ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les volets non évalués au bulletin.
2. Volet pratique	40%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					Mylène Houle houlem17@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Histoire 087100-087200-087300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une des deux disciplines de l'univers social aux étapes 1 et 2. Toutefois, il ne s'agit pas d'adopter un enseignement semestrialisé de l'histoire et de la géographie au 1er cycle. Ces deux disciplines devront continuer à être enseignées de façon continue. Il est important d'accumuler des traces, des observations ou de faire de la rétroaction sur les apprentissages effectués pendant l'étape où l'une ou l'autre de ces deux disciplines n'aura pas de notes inscrites au bulletin.
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Matière : Géographie 095100-095200-095300

Lire l'organisation d'un territoire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une des deux disciplines de l'univers social aux étapes 1 et 2. Toutefois, il ne s'agit pas d'adopter un enseignement semestrialisé de l'histoire et de la géographie au 1er cycle. Ces deux disciplines devront continuer à être enseignées de façon continue. Il est important d'accumuler des traces, des observations ou de faire de la rétroaction sur les apprentissages effectués pendant l'étape où l'une ou l'autre de ces deux disciplines n'aura pas de notes inscrites au bulletin.
Interpréter un enjeu territorial		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Construire sa conscience		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Informations complémentaires

Informations générales

Coordonnées des enseignants

Nom

Courriel

Andréanne Boulet

bouleta9@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Culture et citoyenneté québécoise 080100-080200-080300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation	
Réfléchir sur des questions éthiques	50%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Étudier des réalités culturelles	50%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Informations complémentaires						
Informations générales						
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					Andréanne Boulet	bouleta9@cssdn.gouv.qc.ca
					Mylène Houle	houlem17@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Atelier 103150-103250-103350

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation	
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin		
Informations complémentaires						
Informations générales						
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					Andréanne Boulet	bouleta9@cssdn.gouv.qc.ca
					Mylène Houle	houlem17@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Éducation physique et à la santé 043100-043200-043300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re
Informations complémentaires					
Informations générales					Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape.
Coordonnées des enseignants Nom Courriel					François Gingras gingrasf@cssdn.gouv.qc.ca
					Kevin Frongillo frongillok@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication
aux parents

CPC

Matière : Arts plastiques 168100-168200-168300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les deux compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Apprécier des images	30%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					
Nom					Catherine Barbier
Courriel					barbierc@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

CPC

Matière : Musique 169100-169200-169300

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Créer et interpréter des œuvres musicales	70%	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les trois compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Apprécier des œuvres musicales	30%		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	
Informations complémentaires					
Informations générales					
Coordonnées des enseignants					
Nom					Nathan Martin
Courriel					martinn3@cssdn.gouv.qc.ca

Annexe pour la communication aux parents

CPC

Matière : Profils 1er cycle

Compétence	%	1re étape	2e étape	3e étape	Modalité d'évaluation
Résultat disciplinaire	100%	Résultat au bulletin**	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3 ** seront évalués à l'étape 1 : *Entrepreneuriat ,Plein air, Robotique, Arts , Musique

Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants
Profil
Nom
Courriel

Arts plastiques et multimédia Natacha Dubois	duboisn7@cssdn.gouv.qc.ca
Arts de la scène / musique Nathan Martin	martinn3@cssdn.gouv.qc.ca
Entrepreneuriat Catherine Barbier Caroline Martineau	barbierc@cssdn.gouv.qc.ca martineauc14@cssdn.gouv.qc.ca
Hockey Antoine Allard Simon-Olivier Bégin	allarda21@cssdn.gouv.qc.ca begins22@cssdn.gouv.qc.ca
Informatique / Robotique Patrice Boutin	boutinp9@cssdn.gouv.qc.ca
Plein air Jean-Philippe Bélanger-Bérubé Kevin Frongillo	belangerberubej@cssdn.gouv.qc.ca frongillok@cssdn.gouv.qc.ca
Sports François Gingras Marco Julien	gingrasf@cssdn.gouv.qc.ca julienm1@cssdn.gouv.qc.ca